

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 3 JUILLET 2017 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.**

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire  
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur André Poirier, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5  
Madame Valérie Guénette, conseillère au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par la conseillère Valérie Guénette régulièrement ouverte.

**Ordre du jour :** 2017-07-03, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par la conseillère Valérie Guénette, appuyé par le conseiller Simon Langeveld que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Guénette, seconded by councillor Langeveld that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

## **ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 juillet 2017 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

**Ouverture – opening**

1. Ordre du jour - Agenda
2. Procès-verbal - Minutes
3. Période des questions - Question period

**Urbanisme/Inspection**

4. Projet de règlement numéro 2017-01 permettant la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux / Draft by-law no. 2017-01

**Administration**

5. Correspondances
6. Compte rendu – Familles en fête / Details of the family day activity
7. Demande / requête d'un citoyen concernant la vitesse sur la route 243 de la courbe devant le parc Garrett jusqu'à l'intersection avec le chemin Cimetière / Citizen request
8. Demande au MTMDET d'ajouter un panneau de vitesse 50 km/h sur la route 243 entre le 1363 et le 1379 / Request that the MTMDET add a 50 km/h sign on the Route 243

9. Rapport - Parc et loisirs / Parks inspection report
10. Demande - Centre d'interprétation de l'ardoise et du Parc nautique de la rivière Saint-François concernant les escaliers au parc de la Rivière sur la route 143 / Request
11. MMQ - produits offerts comme assurance en cas d'une cyberattaque / MMQ - insurance product against a cyberattack
12. Politique du gestionnaire / Administrative policy
13. Formation ADMQ / ADMQ course
14. Infotech - Atelier de formation - élections 2017 / Infotech - elections workshop
15. DGEQ - Activité de formation - élections 2017 / DGQE - elections course
16. Soumissions - «distance de visibilité d'arrêt» et «débit journalier moyen annuel» au passage à niveau du chemin Gee / Offer for the «stopping distance visibility» and «annual average daily rate» for the Gee Road railroad crossing
17. Études - vérification routière des débits de camions lourds sur la rue Belmont à Richmond et par le chemin Burrill vers Usinatech / Study - heavy truck flow to Usinatech from Belmont street in Richmond and Burrill Road in Melbourne
18. Dons & publicités / Donations & publicity (PEPINES, Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François, Centre d'interprétation de l'Ardoise)

#### **Sécurité publique**

19. SSIRR - Plan des mesures d'urgence / SSIRR - Emergency measures plan

#### **Hygiène du Milieu**

20. Remerciement à Toyota Richmond - Fournisseur d'auto pour l'escouade verte / Thank you note to Toyota Richmond - Green squad car sponsor
21. Achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie / Purchase of a rainwater barrel
22. Escouade verte - rapport / Green squad report

#### **Factures**

23. Factures / Bills

#### **Varia**

#### **Levée de l'assemblée**

-----

**Procès-verbal** : 2017-07-03, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 5 juin 2017;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, d'adopter le procès verbal du 5 juin 2017.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the June 5<sup>th</sup>, 2017 council meeting;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier to adopt the minutes of the June 5<sup>th</sup>, 2017 council meeting such as received.

**Période de questions** : 2017-07-03 Monsieur et Madame Poirier étaient présents pour remercier le maire et l'employé municipal de toutes leurs attentions lors des travaux de remplacement du ponceau sur le chemin de la Rivière, ayant nécessité la fermeture complète du chemin. / Mr. and Mrs. Poirier were present to thank the mayor and the municipal employee for all their attention during the work of replacing a culvert on the River Road requiring the complete closure of the road.

Monsieur Cecil Mason était présent pour déposer une plainte concernant deux chiens errants ayant tué vingt-cinq (25) de ses volailles. / Mr. Cecil Mason was present to lodge a complaint concerning two stray dogs that killed twenty-five (25) of his poultry.

**Projet de règlement numéro 2017-01** : 2017-07-03, 4 Projet de

règlement permettant la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement no. 2008-09 de la Municipalité du Canton de Melbourne;

**Attendu que** la «Loi sur les véhicules hors routes» établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors routes, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors routes et en permettant la circulation sous réserve de certaines conditions;

**Attendu qu'en** vertu de l'article 626, paragraphe 14 du «Code de la sécurité routière», une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors routes sur tout ou une partie d'un chemin, dont l'entretien est à sa charge, selon certaines conditions et pour des périodes de temps qu'elle détermine;

**Attendu que** le Club Quad MRC du Val-Saint-François sollicite une autorisation à la Municipalité de circuler sur certains chemins municipaux;

**Attendu qu'un** avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil tenue le 5 juin 2017, et qu'une demande de dispense de lecture a été faite au présent règlement lors de son adoption et étant donné que les exigences de l'article 445 du «Code municipal» sont respectées;

**Pour ces motifs**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier et résolu à l'unanimité qu'un règlement de ce Conseil portant le numéro 2017-01 soit et est adopté.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

### **Article 1 PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

### **Article 2 TITRE ET NUMÉRO**

Le présent règlement a pour titre «Règlement permettant la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement no. 2008-09» et porte le numéro 2017-01 des règlements de la Municipalité du Canton de Melbourne.

### **Article 3 LIEUX DE CIRCULATION**

L'article 6, du Règlement no. 2008-09, concernant la circulation des véhicules hors routes permis sur les chemins municipaux, est modifié comme suit :

- a) Il est ajouté le paragraphe « g » au premier alinéa de l'article 6 qui se lit comme suit : « g) de circulation sur le chemin Healy sur une distance de 3,9 km soit du point d'intersection du chemin Ely avec le chemin Healy jusqu'à la limite de la Municipalité avec la Municipalité de Durham-Sud située sur le chemin Healy. »

### **Article 4 PÉRIODE DE TEMPS VISÉES**

Le contenu de l'article 7, du Règlement no. 2008-09, concernant la période de temps visée est remplacé, pour se lire comme suit :

« Il est permis de circuler aux véhicules hors routes visés, sur les lieux ciblés à l'article 6 du présent règlement, uniquement durant la période allant du 1<sup>er</sup> décembre de chaque année au 31 mars de chaque année.

Malgré le premier alinéa, la permission de circulation du paragraphe g) du premier alinéa de l'article 6 est valide jusqu'au 31 décembre 2017. »

## **Article 5 RÈGLES DE CIRCULATION**

L'article 8, du Règlement no 2008-09, concernant les règles de circulations, est modifié pour se lire comme suit :

« La vitesse maximale d'un véhicule hors routes est de 50 km/heure sur les lieux visés par le présent règlement.

La circulation est permise seulement durant la période de 8 h à 23 h.

Le conducteur d'un véhicule hors routes, visé à l'article 4, doit maintenir celui-ci le plus près possible du bord droit de la voie qu'il emprunte, il doit céder le passage à tout véhicule hors routes circulant en sens inverse et accorder priorité à tout autre véhicule routier. »

## **Article 6 SIGNALISATION**

L'article 8.2 du Règlement no 2008-09, concernant la signalisation, est modifié pour se lire comme suit :

« La signalisation requise des sentiers, conformément à la loi, sera à l'entière charge des clubs utilisateurs de véhicules hors routes reconnus sur le territoire de la Municipalité, de même que le remplacement des panneaux si nécessaire.

La Municipalité est responsable de la signalisation routière sur les chemins publics et à son entretien. »

## **Article 7 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

---

James Johnston,  
Maire

---

Cindy Jones,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Fait et adopté par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ce 3 juillet 2017.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Poirier, it is resolved to adopt the draft by-law no. 2017-01, a by-law modifying by-law no. 2008-09 allowing access to off road vehicles on certain municipal roads in the Township of Melbourne.

**Correspondances** : 2017-07-03 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 6 juin au 3 juillet 2017, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from June 6<sup>th</sup> till July 3<sup>rd</sup>, 2017 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

**Compte rendu - Familles en fête** : 2017-07-03 La directrice générale/secrétaire-trésorière a donné un compte rendu de l'activité «Familles en fête» ayant eu lieu le 11 juin 2017.

The director general/secretary-treasurer gave a report on the «Familles en fête» activity held on June 11<sup>th</sup>, 2017.

**Demande / requête d'un citoyen concernant la vitesse sur la route 243** : 2017-07-03, 4 **Attendu qu'**un citoyen concerné par la vitesse de la route 243 entre les chemins Garrett et du Cimetière, demande que

la Municipalité installe un panneau afficheur de vitesse amovible (PAVA) de façon permanente pour enregistrer la vitesse des véhicules;

**Attendu que** la MRC du Val-Saint-François possède 6 machines PAVA et chaque municipalité bénéficie du PAVA quatre mois par année;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne bénéficiera du PAVA en août et novembre 2017;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garret, appuyé par la conseillère Valérie Guénette et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise l'installation du PAVA, en août et novembre 2017, à l'intersection du chemin Garrett et la route 243 afin d'enregistrer la vitesse des véhicules sur la route 243 dans ce secteur; que le Conseil autorise la directrice générale à trouver les prix pour louer un PAVA sur une période de 3 à 6 mois.

Whereas a citizen concerned by the speed on Route 243 between Garrett Road and Cemetery Road requests that the Municipality install a permanent speed display panel to record the speed of the vehicles; whereas the *MRC du Val-Saint-François* has 6 movable speed display panels and each municipality has access to this machine four months a year; whereas the Municipality will have the speed display panel in August and November 2017;

It is moved by councillor Garret, seconded by councillor Guénette and resolved unanimously that Council authorize the installation of the movable speed display panel in August and November 2017 at the intersection of Garrett Road with Route 243 to record the speed of the vehicles on Route 243 in that area; that Council authorize the director general to find prices to rent a movable speed display panel for a period of 3 to 6 months.

**Demande au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'ajouter un panneau de vitesse «50 km/h» sur la route 243 entre les adresses 1363 et 1379 sur la route 243** : 2017-07-03, 5 **Attendu qu'**avant les travaux de construction routière de la route 243 en 2013, il y avait un panneau indiquant la vitesse de 50 km/h le long de la route 243 à Melbourne, direction sud et entre les adresses du 1379 et du 1363 sur la route 243;

**Attendu que** la vitesse des véhicules circulant sur la route 243 dépasse souvent la limite de 50 km/h;

**Attendu que** le seul panneau indiquant la vitesse de circulation, le long de la route 243, est aux abords de la ville de Richmond, à l'intersection avec la rue Pearl;

**Pour ces motifs**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité que le Conseil demande au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'ajouter un panneau de vitesse «50 km/h» sur la route 243 entre les adresses 1363 et le 1379 sur la route 243.

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett and resolved unanimously that Council request that the *Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* add a «50 km/h» sign along the Route 243 between 1363 and 1379 Route 243, in order to help control the speed in which the vehicles circulate along this stretch of road.

**MMQ - Rapport de visite - Parcs municipaux** : 2017-07-03 La directrice générale dépose le rapport de la conseillère en assurance - gestion des risques - sports et loisirs de la Mutuelle des municipalités du Québec résumant sa visite et ses conclusions sur les parcs municipaux, effectuée le 7 juin 2017.

The director general tabled the report summarizing the visit to our municipal parks on June 7<sup>th</sup>, 2017 by a risk management advisor - Sports and Recreation from the *Mutuelle des municipalités du Québec*.

**Demande - Centre d'interprétation de l'ardoise et du Parc nautique de la rivière Saint-François - installation d'escaliers menant de la rivière au parc de la Rivière sis au 87, route 143** : 2017-07-03, 6  
**Considérant que** le Centre d'interprétation de l'ardoise en collaboration avec le Parc nautique de la rivière Saint-François souhaitait offrir un circuit patrimonial et touristique en kayak;

**Considérant qu'**afin d'offrir un tel circuit le Parc nautique de la Rivière Saint-François a demandé une autorisation à la Municipalité du Canton de Melbourne d'installer des escaliers, menant de la rivière au parc de la Rivière sis au 87, route 143;

**Considérant que** le Conseil a autorisé la directrice générale/secrétaire-trésorière à contacter «La Mutuelle des municipalités du Québec» afin d'avoir des avis sur un aménagement sécuritaire des lieux et une gestion des risques avant de donner autorisation à un tel projet;

**Considérant** les conseils d'un aménagement sécuritaire des lieux et d'une gestion des risques soumis par la conseillère en gestion des risques de La Mutuelle des municipalités du Québec;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Valérie Guénette de refuser l'autorisation à un tel projet soumis par le Centre d'interprétation de l'ardoise et le Parc Nautique de la rivière Saint-François.

Whereas the *Centre d'interprétation de l'ardoise* in collaboration with the *Parc Nautique de la rivière Saint-François* wished to offer a heritage and tourist tour by kayak; whereas in order to offer such a circuit, the *Parc Nautique de la rivière Saint-François* requests the authorization of the Township of Melbourne to install stairs, leading from the river to the River park located at 87 route 143; whereas council wished to receive the advice of the *La Mutuelle des municipalités du Québec* concerning the security of the premises and the management of risks; considering the advice on safe site planning and risk management presented by the risk management advisor of *La Mutuelle des municipalités du Québec*;

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Guénette, and resolved unanimously to refuse authorization for the project submitted by the *Centre d'interprétation de l'ardoise* in collaboration with the *Parc Nautique de la rivière Saint-François*.

**La Mutuelle des municipalités du Québec - produits d'assurance offerts en cas d'une cyberattaque** : 2017-07-03 Le Conseil ne donne pas de suite à cette offre. / The council takes no action on this offer.

**Politique du gestionnaire** : 2017-07-03, 7 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à l'unanimité que le Conseil renouvelle «La Politique de gestionnaire du Canton de Melbourne» tel que décrit dans un document déposé aux archives de la Municipalité; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité ladite politique.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Guénette, it is resolved to renew the administrative policy for municipal employees of the Township of Melbourne as outlined in a document filed in the archives of the municipality under the name «La Politique de gestionnaire du Canton de Melbourne»; it is also resolved that Council authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to sign this policy.

**Programme de formation à la fonction de directeur général/secrétaire-trésorier - ADMQ**: 2017-07-03, 8 **Attendu que** l'Association des Directeurs Municipaux du Québec offre un programme

de formation spécifique aux fonctions de la directrice générale/secrétaire-trésorière répondant aux standards de l'enseignement supérieur incluant notamment des cours de base à distance (en ligne) et à des activités complémentaires;

**Attendu que** le programme de formation, basé sur le développement de compétences aux fonctions d'un directeur général/secrétaire-trésorier, est supervisé et reconnu par le Cégep de Sorel-Tracy et soutenu par la Mutuelle des Municipalités du Québec;

**Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Cindy Jones, souhaite s'inscrire à un cours en ligne (la fiscalité et le financement des municipalités);

Il est proposé par la conseillère Valérie Guénette, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu

**D'autoriser** Madame Cindy Jones à s'inscrire à un cours de formation en ligne (la fiscalité et le financement des municipalités) de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec;

**De défrayer** les coûts associés à l'achat de ce cours en ligne.

Whereas the ADMQ offers a training program for director general/secretary-treasurers respecting the standards of higher education which includes on-line courses and additional activities; whereas the training program is based on the development of skills in the work function and is supervised and recognized by the Cégep de Sorel-Tracy and supported by the Mutuelle des municipalités du Québec;

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously to authorize the director general/secretary treasurer, Cindy Jones, to enroll in an on-line course (taxation and financing for municipalities) offered by the ADMQ; that council authorizes the expenses for the purchase of the course.

**Infotech - Atelier de formation - élections 2017** : 2017-07-03, 9 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à assister à l'atelier de formation sur les élections 2017 de la compagnie *Infotech*; il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette activité.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to attend the workshop on the 2017 elections offered by the *Infotech* company, and to authorize the expenses mentioned in the enrolment form for this activity.

**DGEQ - Activité de formation gratuite - élections 2017** : 2017-07-03, 10 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière et la secrétaire à assister à une formation sur les élections municipales 2017 du Directeur général des élections (DGEQ); il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette formation.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer and the secretary to attend a course on the 2017 municipal elections offered by the *Directeur général des élections (DGEQ)*, and to authorize the expenses associated with this activity.

**Soumissions - «distance de visibilité d'arrêt» et «débit journalier moyen annuel» au passage à niveau du chemin Gee** : 2017-07-03, 11 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a demandé une offre de service à la firme EXP. pour des services d'ingénierie quant à la réalisation d'une étude de visibilité au passage à niveau de Saint-

Lawrence et Atlantic Railroad sur le chemin Gee dans le Canton de Melbourne;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité

**Que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la firme EXP. relative à la réalisation d'une étude de visibilité au passage à niveau de Saint-Lawrence et Atlantic Railroad sur le chemin Gee dans le Canton de Melbourne, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 29 juin 2017.

Whereas the Township of Melbourne had requested an offer of service from the firm EXP. to conduct a visibility study at the St. Lawrence and Atlantic railroad crossing on Gee Road in the Township of Melbourne;

It was proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, and resolved unanimously to accept the offer of the firm EXP. to conduct a visibility study at the St. Lawrence and Atlantic railroad crossing on Gee Road in the Township of Melbourne, in the terms of an offer dated June 29<sup>th</sup>, 2017.

**Études - vérification routière du débit de camions lourds sur la rue Belmont à Richmond et le chemin Burrill dans le Canton de Melbourne** : 2017-07-03 Un projet de vérification routière du débit de camions lourds, a été établi pour une période allant de deux semaines commençant le 21 juin et finissant le 7 juillet 2017.

The two-week project to verify the heavy truck traffic on Belmont Street in Richmond and Burrill Road in Melbourne began on June 21<sup>st</sup> and will run until July 7<sup>th</sup>, 2017.

**Publicités/dons** : 2017-07-03, 12 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

|                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| PEPINES                              | 50 \$ |
| Table de concertation pour les aînés | 75 \$ |
| Centre d'interprétation de l'Ardoise | 55 \$ |

Moved by councillor Miller seconded by councillor Guénette, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

**Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR) - Plan des mesures d'urgence** : 2017-07-03, 13 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire à entreprendre des négociations avec le Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR) afin que cette dernière agisse à titre de maître d'œuvre au plan des mesures d'urgence commun aux quatre municipalités membres (Ville de Richmond, Canton de Melbourne, Canton de Cleveland et Ulverton) et à la coordination de l'ensemble du plan des mesures d'urgence sur son territoire.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, it is resolved unanimously that the Council authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to enter into negotiations with the *Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR)* so that the SSIRR is mandated to oversee the emergency measures plan of the four member municipalities (Town of Richmond, Township of Melbourne, Township of Cleveland and Ulverton) and to coordinate the entire emergency plan for the territory.

**Remerciement à Toyota Richmond - fournisseur d'auto pour l'escouade verte** : 2017-07-03, 14 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à

l'unanimité qu'une lettre de remerciement soit transmise à Monsieur Alain Fournier, président de Toyota Richmond et fournisseur de l'auto aux employés de l'escouade verte de notre territoire ainsi que ceux du Canton de Cleveland et du Village de Kingsbury.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Guénette, it is resolved unanimously to send a thank you letter to Mr. Alain Fournier, president of Toyota Richmond and supplier of the car for the green squad on our territory as well as for Canton de Cleveland and the Village of Kingsbury.

**Achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie** : 2017-07-03, 15 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière d'acheter un baril récupérateur d'eau de pluie comme cadeau de participation et il sera tiré lors de la fête du 150e anniversaire du Canada.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to purchase a rainwater barrel for a draw to be held during the celebration of Canada's 150th anniversary.

**Escouade verte - rapport**: 2017-07-03 La directrice générale dépose un rapport résumant les activités de l'escouade effectuée du 22 mai au 23 juin 2017. / The director general tabled the report summarizing the activities of the green squad from May 22 to June 23, 2017.

**Factures** : 2017-07-03, 16 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 138 176,05 \$) et des chèques émis (montant : 15 916,00 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (138 176,05\$) and the payments issued (15 916,00\$) to each Council member;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

**Varia** : 2017-07-03 aucun item.

**Levée de la séance** : 2017-07-03, 17 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld que la séance soit levée à 20 h 40. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 7 août 2017.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Langeveld that this meeting be closed at 8:40 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, August 7<sup>th</sup>, 2017.

---

James Johnston  
Maire

---

Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

## **APPROBATION DES RÉSOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 4e jour du mois de juillet de l'an deux mille dix-sept.

---

James Johnston  
Maire